

Royaume du Maroc



Programme de Développement Territorial Durable des Oasis du  
Tafilalet

*La route du Majhoul*

**TERMES DE REFERENCES POUR  
L'AMENAGEMENT ET LA VALORISATION DU SENTIER  
PEDESTRE « EAU » AUTOUR DE LA SOURCE DE TASBELBALT  
A TINJDAD  
REF : MAR/2010/059  
(PROVINCE ERRACHIDIA)**

**Juillet 2010**

## **I. Contexte**

Le Programme de Développement Territorial Durable des Oasis du Tafilalet (POT) est mis en œuvre par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace via la Direction de l'Aménagement du Territoire avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et d'autres partenaires financiers et techniques.

L'aménagement et la valorisation du sentier pédestre « eau » autour de la source de Tasbelbalt à Tinjdad, est l'une des 5 actions prises en charge par le MHUAE / POT, dans le cadre de l'exécution de la convention de partenariat relative à la mise en place du Pays d'Accueil Touristique Désert et Oasis (PATDO). Cette action s'inscrit également dans la stratégie de mise en œuvre et d'ameublement de la Route du Majhoul, action intégrée au PATDO.

Il s'agit d'aménager et de valoriser un sentier pédestre « Eau » menant à la source gazeuse de Tasbelbalt, sise au sommet d'une colline à la rive droite d'Oued Satt, l'un des principaux Oueds de l'oasis de Ferkla. Le sentier pédestre « Eau » de Tasbelbalt est aussi l'un des éléments qui ponctuent la Route du Majhoul dans sa partie thématique des Ksour de Ferkla.

Le but de telle action se résume à :

- Développer la randonnée pédestre ou les moyens de transport doux comme approche écotouristique du territoire oasien;
- Contribuer à la sauvegarde de l'environnement et du patrimoine naturel;
- Valoriser cette source et développer une activité touristique adéquate à ses abords.

## **II. Objectifs**

Les sentiers sont un élément essentiel de l'espace. Ils reflètent la vie et l'histoire des hommes et des femmes et donnent une âme à leur territoire. Il faut donc les pérenniser via leur aménagement et leur valorisation.

Dans ce sens, cette consultation vise :

- La conception du sentier pédestre « Eau » autour de la source gazeuse de Tasbelbalt ;
- La proposition d'une signalétique adaptée ;
- L'élaboration d'un plan de gestion du site dans le souci de la préservation et la durabilité des aménagements proposés.

## **III. Tâches du/ des consultant(s)**

Les tâches du/ des consultant(s) portent sur :

- L'élaboration d'un diagnostic sur l'état du site et de son environnement en mettant l'accent sur ses potentialités touristiques. Tel diagnostic se fera sur la base des missions de terrain et de prise de contact avec les personnes ressources de la région et de collaboration avec les partenaires au niveau local et national;
- La proposition d'aménagement du sentier en vue de sa valorisation et sa sauvegarde (aires de pique-nique, bivouac, restaurant, atelier artisanal, bancs ou observatoires des ksour et des oasis environnants, voies d'accès, tables d'orientation, panneaux d'information et d'interprétation, mise en lumière...);
- La signalétique spécifique et adaptée en prenant en considération la signalétique de la Route du Majhoul ;
- L'animation de trois ateliers de concertation avec les acteurs locaux.

#### **IV. Livrables**

- 1- Diagnostic de l'état du site et de son environnement en mettant l'accent sur ses potentialités touristiques ;
- 2- Dossiers techniques comprenant :
  - un plan de situation ;
  - un plan d'aménagement et de valorisation du site ;
  - un CPS (Cahier des Prescriptions Spéciales) pour la mise en œuvre des travaux d'aménagement ;
  - une estimation budgétaire des travaux d'aménagements;
- 3- Un plan de gestion du site ;
- 4- Dossier de Communication : signalétique, tables d'orientation, panneaux d'information et d'interprétation, bancs ou observatoires, mise en lumière, dépliant de présentation du site...

#### **V. Durée de la mission**

Deux mois à dater de la signature du contrat

#### **VI. Références des postulants : Profils et composition**

Equipe réunissant un spécialiste en aménagement des sites touristiques, un architecte paysager, un hydrogéologue, un infographiste et un spécialiste dans les techniques de promotion et de marketing des produits touristiques thématiques.

#### **VII. Réception et paiements des honoraires**

Les modalités de paiement seront les suivantes :

- Versement de 20% du montant total après présentation et validation du diagnostic en version définitive ;
- Versement de 40% du montant total après présentation et validation du dossier technique en version définitive ;
- Versement de 40% du montant total après présentation et validation du plan de gestion du site et du dossier de communication.

### **VIII. Présentation de l'Offre technique et financière des contractants**

Cette offre doit comprendre :

1. Le curriculum vitae détaillé des consultants ;
2. L'offre technique des consultants précisant l'approche méthodologique, le calendrier des activités etc. ;
3. L'offre financière (Les frais de déplacement et d'hébergement sur le terrain sont à la charge des consultants);
4. Autres références jugées utiles.

### **IX. Date limite et lieu de remise des candidatures :**

Les dossiers, sous plis fermés, seront adressés à M. le Coordonnateur National du Programme Oasis Tafilalet à l'adresse suivante : Programme Oasis Tafilalet, BP 510 Boutalamine, Errachidia, ou remis au siège du programme sis à la Délégation Provinciale de l'Habitat, de l'Urbanisme et l'Aménagement de l'Espace, Avenue Moulay Ali Cherif, Errachidia, **au plus tard le 1 septembre 2010 à 16h30.**

**Pour plus d'informations, prière prendre contact avec le coordonnateur national du Programme au téléphone Tél. : (212) (0) 5 35 57 28 77.**